

de ces plaintes. Il résulte des rapports des  
nommes que ces deux se sont au  
ment continuellement. Et se sont, à l'heure,  
cette commission spéciale a été  
pour établir une sorte de proto-  
type autour des sources de la Dhuy, de la  
Vanne et de l'Avre. Le travail est fait pour la  
Dhuy; il le sera prochainement pour la  
Vanne et l'Avre.

M. Sautourol a demandé au ministre des tra-  
vaux publics, quelle mesure il compte  
prendre pour diminuer les retards des trains  
de voyageurs qui sont causes de nombreux  
accidents.

M. Sautourol a exposé les grandes  
difficultés des travaux. Le budget ne contient  
pas de grandes sommes, mais il y a quelques innovations à  
réaliser.

L'orateur se termine en disant que  
le gouvernement doit, s'il en est besoin,  
reclamer les crédits nécessaires pour achever  
les travaux des ports.

M. Sautourol traite longuement la question  
des chemins de fer. Il critique l'insuffisance  
du matériel roulant et le mauvais état des  
rails.

Il entre dans des détails sur la situation  
de ce matériel, établissant la comparaison  
avec le matériel des chemins de fer alle-  
mands.

L'orateur montre que le manque de con-  
trôle entraîne des abus nombreux.

Il s'agit de la création de postes de péage  
sur les canaux et rivières pour permettre le  
relèvement des crédits.

M. Pierre Baudin, ministre des Travaux  
Publiques, a répondu à l'ensemble de ces  
projets dans ce sens.

La discussion générale est close.

Les Conditions du Travail

La Chambre passe à l'examen des articles  
du budget des Travaux publics.

Sur le chapitre du ministre, la Chambre  
réprouve, par 501 voix contre 460, une motion  
de M. Goussier, tendant à introduire dans  
les lois des départements, les lois des com-  
munes relatives à certains travaux, notam-  
ment à la construction de chemins de fer, de  
canaux, etc.

Les chapitres 1 et 2 sont adoptés.  
La suite de la discussion est renvoyée à  
lundi 3 heures.

La séance est levée à 6 h. 15.

LA HAUTE-COUR  
TRENTIÈME AUDIENCE

Paris, 15 décembre. — L'audience publique  
est ouverte à une heure. Les accusés sont  
MM. Villette, Duneigard et Faudot.

Une confrontation

Dès le début de l'audience, on procède,  
signé que nous l'avons annoncé, à la con-  
frontation de MM. Duneigard et de M. Villette.

MM. Villette, Duneigard et Faudot

Une confrontation

Dès le début de l'audience, on procède,  
signé que nous l'avons annoncé, à la con-  
frontation de MM. Duneigard et de M. Villette.

MM. Villette, Duneigard et Faudot

Une confrontation

M. Sautourol a demandé au ministre des tra-  
vaux publics, quelle mesure il compte  
prendre pour diminuer les retards des trains  
de voyageurs qui sont causes de nombreux  
accidents.

M. Sautourol a exposé les grandes  
difficultés des travaux. Le budget ne contient  
pas de grandes sommes, mais il y a quelques innovations à  
réaliser.

L'orateur se termine en disant que  
le gouvernement doit, s'il en est besoin,  
reclamer les crédits nécessaires pour achever  
les travaux des ports.

M. Sautourol traite longuement la question  
des chemins de fer. Il critique l'insuffisance  
du matériel roulant et le mauvais état des  
rails.

Il entre dans des détails sur la situation  
de ce matériel, établissant la comparaison  
avec le matériel des chemins de fer alle-  
mands.

L'orateur montre que le manque de con-  
trôle entraîne des abus nombreux.

Il s'agit de la création de postes de péage  
sur les canaux et rivières pour permettre le  
relèvement des crédits.

M. Pierre Baudin, ministre des Travaux  
Publiques, a répondu à l'ensemble de ces  
projets dans ce sens.

La discussion générale est close.

Les Conditions du Travail

La Chambre passe à l'examen des articles  
du budget des Travaux publics.

Sur le chapitre du ministre, la Chambre  
réprouve, par 501 voix contre 460, une motion  
de M. Goussier, tendant à introduire dans  
les lois des départements, les lois des com-  
munes relatives à certains travaux, notam-  
ment à la construction de chemins de fer, de  
canaux, etc.

Les chapitres 1 et 2 sont adoptés.  
La suite de la discussion est renvoyée à  
lundi 3 heures.

La séance est levée à 6 h. 15.

LA HAUTE-COUR  
TRENTIÈME AUDIENCE

Paris, 15 décembre. — L'audience publique  
est ouverte à une heure. Les accusés sont  
MM. Villette, Duneigard et Faudot.

Une confrontation

Dès le début de l'audience, on procède,  
signé que nous l'avons annoncé, à la con-  
frontation de MM. Duneigard et de M. Villette.

MM. Villette, Duneigard et Faudot

Une confrontation

Dès le début de l'audience, on procède,  
signé que nous l'avons annoncé, à la con-  
frontation de MM. Duneigard et de M. Villette.

MM. Villette, Duneigard et Faudot

Une confrontation

## Nouvelles de l'extérieur

### LA GUERRE

#### entre le Transvaal et l'Angleterre

Grande bataille à Colenso  
Londres, 15 décembre. — Le Times publie la  
dépêche suivante du camp de Frere, en date  
de ce matin, 7 h. 40.  
« Le bombardement de Colenso a com-  
mencé ce matin à sept heures quinze. D'au-  
tre part, notre correspondant spécial à  
Londres nous télégraphie qu'une dépêche  
de source boers adressée à l'agence Reuters  
annonce que les forces anglaises ont pris  
possession en face des Boers, à Colo-  
seno.

De son côté, l'Evening News, publie la  
dépêche suivante de Frere, 15 décembre.  
« La colonne sous les ordres de général  
Bartol, a établi son campement ce matin à  
4 milles de Colenso.  
« Le général Bartol, posté avec son artillerie  
sur Doornkop, a 5 milles des positions  
boers.  
« L'artillerie anglaise tira une trentaine de  
coups de canons, mais sans recevoir de ré-  
ponse, de sorte que nous ne savons pas si  
les boers sont en forces.  
« Peu après, un duel d'artillerie s'est enga-  
gé entre la garnison de Ladysmith et les can-  
ons boers sur la crête de Ambulwana.  
« Le petit pont sur la Tugela est encore in-  
tact.

A KIMBERLEY  
Les Anglais repoussés avec  
pertes  
Les assiégés de Kimberley ayant tenté une  
sortie, ont été attaqués par un commando  
boer avec 60 fusils et trois pièces d'artil-  
lerie.  
Après un combat de quelques heures, les  
Anglais ont du battre en retraite et se replier  
précipitamment sur Kimberley, en abandon-  
nant de nombreux morts et blessés.

A Modder-River  
Le correspondant du Central News télégra-  
phe de Modder-River.  
« Les opérations militaires ont été suspen-  
dies depuis la bataille de Magersfontein,  
tous les jours Boers et Anglais étant occupés  
chaque jour à poser des mines et à creuser  
des tranchées. Les Boers ont tiré une dizaine  
de coups de canons, mais sans recevoir de ré-  
ponse, de sorte que nous ne savons pas si  
les boers sont en forces.

## Faits Divers

### HORS RÉGION

#### ÉMOUVANTE TRAGÉDIE

Une mère qui se suicide  
avec ses enfants  
Paris, 15 décembre. — Nous avons annoncé  
hier qu'une mère de famille, Mme Lacroix,  
demeurant rue Linné, à Paris, s'était suicidée  
avec ses trois enfants.

Un faux monnayeur  
Il y a environ un an et demi, une famille  
composée de quatre personnes, mère et trois  
enfants, la famille Lacroix, venait habiter,  
au n° 8 de la rue Linné, un appartement  
situé au premier étage et d'une certaine  
importance.

Le ménage était des plus unis. Le mari, M. Jean Lacroix, âgé d'environ trente-quatre  
ans, sortait régulièrement à dix heures de  
son travail. On le disait employé à l'adminis-  
tration de Paris Métel.  
Mme Lacroix, âgée de trente-neuf ans, occu-  
pait uniquement de son ménage et de ses  
devoirs de mère. Elle était mariée à l'âge de  
respectivement dix-neuf et quinze ans.

La concorde régnait dans cette famille, qui  
passait sa vie dans une parfaite simplicité et  
confortablement. Le père et la mère n'au-  
raient eu d'autre souci que de faire leur  
devoir de père et de mère. Les trois enfants  
étaient en parfaite santé.

Un jour, le 15 novembre, Mme Lacroix fut  
trouvée morte dans sa chambre, au premier  
étage, dans la maison n° 8 de la rue Linné.

La police fut appelée aussitôt et les trois  
enfants furent conduits au commissariat de  
police. On leur fit subir une interrogatoire et  
on leur fit constater les faits.

Le 15 décembre, le commissaire de police  
de la rue Linné a entendu les trois enfants  
et les a interrogés sur les faits qui se sont  
passés dans la maison.

Le 15 décembre, le commissaire de police  
de la rue Linné a entendu les trois enfants  
et les a interrogés sur les faits qui se sont  
passés dans la maison.

Le 15 décembre, le commissaire de police  
de la rue Linné a entendu les trois enfants  
et les a interrogés sur les faits qui se sont  
passés dans la maison.

Le 15 décembre, le commissaire de police  
de la rue Linné a entendu les trois enfants  
et les a interrogés sur les faits qui se sont  
passés dans la maison.

Le 15 décembre, le commissaire de police  
de la rue Linné a entendu les trois enfants  
et les a interrogés sur les faits qui se sont  
passés dans la maison.

« Je ne peux plus vivre à présent. Il faut mourir. Je  
demande à être enterré dans ce jardin avec mon  
mari. »  
« Où ?  
« Dans un endroit qui est à côté de ce jardin.  
« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.  
« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.

« Où est-ce ?  
« C'est un endroit qui est à côté de ce jardin.